

moins parmi celles-ci de même que les *moques* (voir n° 359) qu'on emploie pour rider les étais et autres cordages. (M.-F.)

Les caps de mouton figurent encore dans le gréement des bâtiments à voiles, au début du XX^e siècle, à côté des différents systèmes de ridge métalliques. Le ridge par caps de mouton offre l'avantage d'une grande élasticité, d'une extrême facilité de réparation et d'un prix modique.

341. **Cap de mouton** pour bas haubans, garni de sa chaîne (année 1814). — 385 I. mf.

C'est le cap de mouton inférieur signalé au n° 340.

342. **Cap de mouton** pour bas hauban, avec son hauban (année 1814). (Voir n° 340). — 386 I. mf.

343. **Cap de mouton** pour hauban de hune (année 1814). — 387 I. mf.

Ce cap de mouton est garni d'une *latte* en fer percée d'un œillet à son extrémité pour recevoir les *gambes* ou *haubans de revers* qui relient les bas haubans aux haubans de hune (voir n° 340) (M. F.)

344. **Poulie de bas hauban** (année 1814). — 388 I. mf.

Le premier hauban du grand mât et du mât de misaine, à partir de l'avant, était généralement estropé sur une poulie à réas en place du cap de mouton. Une seconde poulie qui lui correspondait tenait lieu de cap de mouton inférieur. Ce hauban s'appelait aussi *hauban de caliorne* (voir *Caliorne* n° 350. (M.-F.).

345. **Poulie de drisse de basse vergue** (année 1814). — 389 I. mf.